





Dans PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Supprimer :

	Description	N° de page de la proposition
O1	<p><b>Entreprise :</b> L'offrant doit clairement identifier ci-dessous chaque volet pour lequel il fait une demande.</p> <p><b>O1.2 Volets :</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.1 Général</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.2 Technique</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.3 Spécialisé</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.4 Traductions autochtones</b></p>	
O2	<p>L'offrant <b>DOIT</b> fournir deux (2) références de client. Les références <b>DOIVENT</b> être actuelles, et dater des cinq (5) dernières années. Veuillez vous assurer que les coordonnées sont à jour.</p>	
O3	<p><b>POUR LES VOLETS 1 à 3 seulement</b></p> <p><b>Certification 1 :</b></p> <p>L'offrant <b>DOIT</b> disposer de la certification ISO 17100 à la date de clôture de l'appel d'offres.</p> <p>Cette certification doit être maintenue tout au long de la période de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.</p> <p>L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de document aux fins de vérification de la certification ISO 17100.</p>	
O4	<p><b>Capacités d'approvisionnement électronique du l'offrant :</b></p> <p>3.1 L'offrant doit démontrer son niveau de capacité technique pour toutes les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Acceptation de commandes électroniques</li><li>▪ Envoi de confirmations électroniques</li><li>▪ Soumission de mises à jour électroniques sur l'état d'achèvement</li><li>▪ Soumission de relevés de comptes électroniques</li><li>▪ Travail dans divers formats électroniques, tels que décrits à la section ET4.7 de l'Énoncé des travaux</li></ul> <p>3.2 L'offrant doit fournir l'adresse de courriel d'un point unique pour le processus de commandes par courrier électronique. Si l'offrant a un site</p>	



	Web électronique décrivant son entreprise et ses services, il doit également fournir son adresse URL.	
<b>O5</b>	<b>Attestation 1 :</b>  L'offrant <b>DOIT</b> remplir, signer et dater la page 1 de la DOC.  Tous les renseignements suivants doivent être fournis : le nom de l'organisation qui soumet l'offre, le nom de la personne autorisée à signer, une adresse ainsi que des numéros de téléphone et de télécopieur appropriés, et la personne-ressource de l'entreprise.	
<b>O6</b>	<b>POUR LES VOLETS 1 à 3 seulement</b> <b>Certification 2 :</b>  L'offrant <b>DOIT</b> disposer de la certification ISO 18587 à la date de clôture de l'appel d'offres.  Cette certification doit être maintenue tout au long de la période de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.  L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de document aux fins de vérification de la certification ISO 18587.	
<b>O7</b>	<b>POUR LES VOLETS 1 à 3 seulement</b> <b>Certification 2 :</b>  L'offrant <b>DOIT</b> disposer de la certification CGSB 131.10 ( <a href="https://www.scc.ca/en/standardsdb/standards/28935">https://www.scc.ca/en/standardsdb/standards/28935</a> ) à la date de clôture de l'appel d'offres.  Cette certification doit être maintenue tout au long de la durée de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.  L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de document aux fins de vérification de la certification CGSB 131.10.	
<b>O8</b>	L'offrant doit proposer deux (2) ressources aux fins d'évaluation par volet. Chacune des ressources proposées doit posséder au moins cinq (5) années d'expérience acquise au cours des dix (10) années qui précèdent la date de clôture de la présente DOC. Dans le cas où l'offrant proposerait plus de deux ressources, le Canada n'évaluera que les deux (2) premières dans l'ordre où les ressources sont présentées dans l'offre de l'offrant.	

Insérer :



	Description	N° de page de la proposition
O1	<p><b>Entreprise :</b> L'offrant doit clairement identifier ci-dessous chaque volet pour lequel il fait une demande.</p> <p><b>O1.2 Volets :</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.1 Général</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.2 Technique</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.3 Spécialisé</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>O1.2.4 Traductions autochtones</b></p>	
O2	<p>L'offrant <b>DOIT</b> fournir deux (2) références de client. Les références <b>DOIVENT</b> être actuelles, et dater des cinq (5) dernières années. Veuillez vous assurer que les coordonnées sont à jour.</p>	
O3	<p><b>POUR LES VOLETS 1 à 3 seulement</b></p> <p><b>Certification 1 :</b></p> <p>L'offrant <b>DOIT</b> disposer de la certification ISO 17100 à la date de clôture de l'appel d'offres.</p> <p>Cette certification doit être maintenue tout au long de la période de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.</p> <p>L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de document aux fins de vérification de la certification ISO 17100.</p>	
O4	<p><b>Capacités d'approvisionnement électronique de l'offrant :</b></p> <p>3.3 L'offrant doit démontrer son niveau de capacité technique pour toutes les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Acceptation de commandes électroniques</li><li>▪ Envoi de confirmations électroniques</li><li>▪ Soumission de mises à jour électroniques sur l'état d'achèvement</li><li>▪ Soumission de relevés de comptes électroniques</li><li>▪ Travail dans divers formats électroniques, tels que décrits à la section ET4.7 de l'Énoncé des travaux</li></ul> <p>3.4 L'offrant doit fournir l'adresse de courriel d'un point unique pour le processus de commandes par courrier électronique. Si l'offrant a un site Web électronique décrivant son entreprise et ses services, il doit également fournir son adresse URL.</p>	
O5	<p><b>Attestation 1 :</b></p>	



	<p>L'offrant <b>DOIT</b> remplir, signer et dater la page 1 de la DOC.</p> <p>Tous les renseignements suivants doivent être fournis : le nom de l'organisation qui soumet l'offre, le nom de la personne autorisée à signer, une adresse ainsi que des numéros de téléphone et de télécopieur appropriés, et la personne-ressource de l'entreprise.</p>	
<b>O6</b>	<p>Pour les volets 3 et 4, l'offrant doit avoir au moins 5 ans d'expérience au cours des 10 dernières années de la date de clôture de la DOC dans la prestation de services de traduction du non anglaise au français ou du non français à l'anglais.</p>	
<b>O7</b>	<p><b>POUR LES VOLETS 1 à 3 seulement</b></p> <p><b>Certification 2 :</b></p> <p>L'offrant <b>DOIT</b> disposer de la certification CGSB 131.10 (<a href="https://www.scc.ca/en/standardsdb/standards/28935">https://www.scc.ca/en/standardsdb/standards/28935</a>) à la date de clôture de l'appel d'offres.</p> <p>Cette certification doit être maintenue tout au long de la durée de la DOC, faute de quoi l'offrant risque d'être retiré de la liste des offres à commandes.</p> <p>L'offrant fournira un lien ou une preuve sous forme de document aux fins de vérification de la certification CGSB 131.10.</p>	
<b>O8</b>	<p>Pour les volets 1 et 2, l'offrant doit proposer deux (2) ressources pour l'évaluation par volet.</p> <p>Chacune des ressources proposées doit posséder un minimum de 5 ans d'expérience au cours des 10 dernières années de la date de clôture de la DOC.</p> <p>Dans l'éventualité où le soumissionnaire propose plus de deux ressources, le Canada évaluera uniquement les deux (2) premières dans l'ordre où elles sont présentées dans l'offre de l'offrant.</p>	

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.**